



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

INSPECTION
PÉDAGOGIQUE
RÉGIONALE

ESPAGNOL

Dossier suivi par
Joël CHAMBERTIN

Téléphone
05.96.52.27.28

Fax
05.96.52.27.29

Mel
ce.ipr
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher
cedex

Schoelcher, le 196 septembre 2016

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL
D'ESPAGNOL

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
D'ESPAGNOL

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs
D'Etablissement
COLLEGES – LGT – LPO – LP publics et privés

Objet : Lettre de rentrée 2016.

Référence : IPR/JC/MJB/N° 16 – 737

Textes de référence :

- Programmes du cycle des approfondissements (cycle 4) (BO spécial n°11 du 26 novembre 2015)
- Guide académique semaine des langues 2016.
- Circulaire de rentrée 2016 (BO n° 15 du 14 avril 2016)

Cette année scolaire 2016-2017 sera une année particulière. Une de plus, serez-vous tentés de dire, et vous n'aurez pas tort. En effet, avec la Refondation de l'école de la République, initiée en 2013, l'évolution de notre système scolaire est, depuis, au centre de nos préoccupations et de nos réflexions

Qu'est ce qui va changer à la rentrée 2016 ?

➤ **Pour le lycée :**

Les enseignements sont dans l'ensemble conçus en conformité avec les nouvelles épreuves du Baccalauréat. Il reste encore à régler quelques situations particulières relevant de la posture de l'examineur lors des épreuves d'examen. Les résultats d'ensemble aux différentes sections du BAC qu'il soit général, technologique ou professionnel révèlent une réduction sensible de l'écart entre le national et l'académique. S'agissant des LVE les bons résultats de 2015 se confirment pour les séries générales. Un accompagnement sera certainement nécessaire dans certaines sections technologiques surtout avec l'introduction de la LV2 à la session de 2017.

Concernant les équipements mis à disposition des lycées par la collectivité régionale, un premier bilan sera fait en cours d'année par les inspections de langues et les services de la DANE. Il s'agira avant tout d'évaluer in situ la pertinence pédagogique de ces équipements et leur utilisation.

Au lycée professionnel, l'introduction de la 2nde LVE dans de nouvelles sections devra être accompagnée et il faudra intensifier les efforts pour véritablement promouvoir l'enseignement de la DNL.

➤ Pour le collège :

La réforme

Après la phase de formation et d'information qui a occupé une grande partie de l'année écoulée, vient le temps de la mise en œuvre des nouveaux programmes et des nouveaux enseignements. Il s'agira avant tout de transmettre et de faire vivre l'esprit de cette réforme, à savoir le souci absolu de **la réussite pour le plus grand nombre**. C'est là répondre à un idéal de justice qui vise à faire de chaque élève « un citoyen éclairé, instruit, éduqué, autonome, cultivé et porteur des valeurs de la République ». Pour cela, il conviendra de prendre en compte leur diversité dans la difficulté mais aussi dans l'excellence.

Ce sera un des chantiers de l'année, à considérer en lien avec l'évaluation qui devra être repensée à partir de l'esprit du socle commun. Une évaluation positive qui prenne en compte également ce que sait l'élève : « l'évaluation doit contribuer aux progrès de l'élève en identifiant ses acquis et ses difficultés ».

La tâche ne s'avère pas simple mais la réussite des élèves est un enjeu suffisamment important pour mobiliser nos énergies et nous encourager à faire preuve d'innovation et d'audace.

Un nouvel outil, le livret scolaire unique numérique (L Sun) permettra de rendre compte des différentes évaluations à l'intérieur et entre les cycles pendant toute la durée de la scolarité obligatoire (du CP à la 3^{ème}).

Cette mise en œuvre devra se faire dans la sérénité et l'enthousiasme.

Sérénité, car des difficultés sont à prévoir et les corps d'inspections seront disponibles pour accompagner les équipes. Enthousiasme car les nouvelles modalités d'enseignement et d'évaluation peuvent être véritablement des sources de motivations.

L'introduction de la 2^{nde} LVE en 5^{ème} au début du cycle 4 nécessitera une attention particulière pour les apprentissages dans cette tranche d'âge. Il ne s'agira pas de transposer en 5^{ème} ce qui se faisait en 4^{ème}.

Les EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) seront l'occasion de donner corps au travail en équipe et ainsi de favoriser « une approche plus concrète des savoirs » non seulement source de motivation mais aussi porteuse de sens pour les élèves. L'entrée culturelle, qui est aujourd'hui le principe de base de l'enseignement des langues, est plus que jamais réaffirmée et concrétisée dans cet enseignement.

Nul doute que les LVE et l'espagnol en particulier sauront investir ces espaces qui favoriseront une diversification des enseignements tant dans les formes que dans les contenus.

➤ La semaine des langues

Dans le cadre de la nouvelle stratégie pour les langues vivantes, une semaine des langues a été instituée par le Ministère. La date fixée nationalement est le mois de mai. Cette semaine s'attache à « sensibiliser le grand public à la diversité linguistique qui existe dans notre territoire et à l'atout que représentent les langues vivantes ».

Elle sera aussi « l'occasion de souligner l'importance qu'ont les langues vivantes dans la formation des citoyens et dans leur vie quotidienne » grâce aux actions dans et hors des établissements scolaires avec les divers partenaires, institutionnels ou non.

« Accepter de les parler, de les comprendre, même imparfaitement est un des enjeux de la semaine des langues ». Un correspondant académique sera chargé de coordonner et de faire rayonner les actions autour des langues vivantes.

➤ Les outils

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler avant de conclure, l'intérêt pour tous, enseignants débutants mais aussi enseignants plus confirmés, de recourir aux ressources pédagogiques mises en ligne sur le site *eduscol* du ministère.

Elles concernent aussi bien le lycée que le collège et sont des sources d'inspiration et d'enrichissement.

- Il est bon également de rappeler aux enseignants non titulaires que les voies normales d'accès aux différents corps d'enseignement restent les concours pour lesquels des formations sont mises en place dans le cadre du PAF (Plan Académique de Formation).

Je ne saurais terminer sans remercier les collègues qui, par le biais du tutorat ou en accueillant ponctuellement dans leurs classes des stagiaires contribuent à faciliter l'entrée dans le métier des lauréats ou des futurs lauréats de concours.

A toutes et à tous une excellente et riche année scolaire 2016-2017.



<http://eduscol.education.fr/cid45757/presentation-des-ressources-pour-les-langues-vivantes.html>

<http://eduscol.education.fr/pid31432/enseigner-les-langues-vivantes.html>

<http://eduscol.education.fr/cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-4.html>